



Salaün Holidays
Rencontrer le monde

Noël au Pays Basque

France

Départ: Nantes

dès **999€**

6 jours / 5 nuits

Départ Nantes

Le 22/12/2025

Descriptif :

Passez Noël au Pays basque avec ce séjour de 6 jours à Guéthary, avec découvertes festives de Biarritz, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz et villages typiques.

Saint-Jean-de-Luz, Biarritz, Saint-Jean-Pied-de-Port, Bayonne

En hiver, au Pays-Basque, le contraste entre le bleu de l'océan et le blanc des cimes des Pyrénées offre un spectacle inoubliable. C'est une des innombrables bonnes raisons pour séjourner dans un des charmants ports des Pyrénées-Atlantiques. Pour les fêtes de fin d'année 2025, nous vous invitons ainsi à vous installer à Guéthary, un authentique village basque, situé en bordure d'océan, à mi-chemin entre Biarritz et Saint-Jean-de-Luz. Un point d'ancrage parfait pour s'immerger dans la culture locale et profiter d'une belle nature. Magnifique !

Atouts plus / Points forts

La découverte très complète des plus beaux sites du Pays Basque

L'entrée au musée de la Mer et à la cité de l'Océan à Biarritz

5 nuits dans un village-club de bon confort à Guéthary

Un guide-accompagnateur pour toutes les excursions au départ du village-club

Le voyage en Royal Class

Le(s) Transport(s) terrestre(s)

Transport routier :

- Autocar climatisé Royal Class (NL) avec chauffeur-guide francophone(8) de capacité de 44 participants maximum.

Pour ce voyage, nous n'assurons une prise en charge qu'au départ des villes mentionnées p.42 (sur l'axe Sud uniquement).

Compte tenu des circuits d'acheminements et des prises en charge des clients au départ des différentes villes, vous pourriez rejoindre l'autocar Royal Class à Rennes, Nantes, au Mans ou en région parisienne.

NB : les places dans l'autocar ne seront pas attribuées à l'exception des places Vision First.

Service de prise en charge à domicile ou au plus près

Nous venons vous chercher au plus près de chez vous !

Pour ce voyage vous pouvez rejoindre votre point de rendez-vous dans de nombreuses villes en France.

La sélection de votre point de rendez-vous est à effectuer lors de votre réservation.

Les points de rendez-vous (à l'aller et au retour) pour ce voyage se situent dans les villes des départements suivants:

CHARENTE-MARITIME (17), COTE-D'ARMOR (22), FINISTERE (29), GIRONDE (33), ILLE-ET-VILAINE (35), LOIRE-ATLANTIQUE (44), MORBIHAN (56), DEUX-SEVRES (79), VENDEE (85)

Jour 1 : Lundi 22 décembre - REGION, GUETHARY

départ de votre région (1) en autocar Royal Class, autoroute vers Bordeaux, déjeuner libre, la forêt des Landes. Arrivée à Guéthary en soirée. Installation dans votre village-club pour 5 nuits. Apéritif de bienvenue. Dîner nuit.

Du J1 au J6 : vous séjournerez au Village-club Miléade 3* à Guéthary

Jour 2 : Mardi 23 décembre - SAINT-JEAN-DE-LUZ, BIARRITZ

le matin, excursion à Saint-Jean-de-Luz, port de pêche historique, très apprécié des artistes peintres. Découverte de la ville et de son marché hebdomadaire, un des plus beaux marchés alimentaires de la Côte Basque. Il réunit de nombreux producteurs locaux de qualité. Déjeuner au village-club. L'après-midi, continuation jusqu'à Biarritz et visite du musée de la Mer, l'aquarium de Biarritz. Un spectacle éblouissant vous y attend : les seuls requins-marteaux présentés en France, dans un bassin géant de 1500 m3. Ils côtoient une trentaine de raies et requins vous offrant un ballet majestueux ! Un lagon caraïbe et sa mangrove vous transporte aussi à des kilomètres de la Côte Basque ! Dîner nuit.

Infos + étapes : 40Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 3 : Mercredi 24 décembre - SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

départ pour Saint-Jean-Pied-de-Port, dans la Basse Navarre, au pied du port de Roncevaux. Vous pourrez flâner au sein des remparts, autour de la citadelle remaniée par Vauban, pour le point de vue, et dans la rue principale aux linteaux gravés. C'est une des étapes les plus connues sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, et la porte Saint-Jacques, classée par l'Unesco est toujours franchie par de nombreux pèlerins. Déjeuner. L'après-midi, continuation par Ainhoa qui arbore, le long de sa rue unique, les façades aux couleurs blanches et rouges de ses maisons typiques. Puis, arrêt à Dancharia, célèbre venta où vous pourrez faire vos achats. Dîner de Noël nuit.

Infos + étapes : 130Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 4 : Jeudi 25 décembre - GUETHARY

matinée libre. Déjeuner au village-club. L'après-midi, découverte pédestre du village de pêcheurs de baleines de Guéthary : la mairie au beau style néo-basque, le fronton, les villas...Dîner nuit.

Jour 5 : Vendredi 26 décembre - BIARRITZ, BAYONNE

le matin, retour à Biarritz pour la visite de la Cité de l'Océan, un espace dédié à la découverte du grand bleu. Une occasion unique d'approfondir vos connaissances, grâce à une mise en scène ludique et originale pour répondre aux questions que vous vous posez : d'où vient l'eau des océans ? Comment naissent les vagues ? Déjeuner au village-club. L'après-midi, court trajet jusqu'à Bayonne et visite de la ville célèbre pour sa fêria: la vieille-ville fortifiée, la cathédrale Sainte-Marie, la rue du Port-Neuf et ses arcades... Visite de la conserverie du jambon de Bayonne (avec dégustation). Dîner nuit.

Infos + étapes : 55Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 6 : Samedi 27 décembre - GUETHARY, REGION

départ le matin vers Bordeaux, déjeuner libre et arrivée dans votre ville de départ.

La chambre

Liste des hôtels (5) :

Guéthary - Village-club Miléade - 3* NL(10) - 5 nuits - Langue du personnel : Francophone(8).

Informations sur les chambres :

- Les chambres d'un même établissement peuvent ne pas avoir la même surface.
- Les chambres individuelles sont souvent plus petites que les chambres doubles.
- Les chambres triples peuvent être composées d'un lit double + un lit d'appoint.

La restauration, pension et boissons

La pension et les boissons (6) :

La pension comprend 5 petits déjeuners, 4 déjeuners, 5 dîners.

Boissons incluses aux repas comprenant : 1/4 de vin et eau en carafe

Informations complémentaires

Village-club Miléade 3* à Guéthary

Situé à 500 mètres de l'Atlantique et à 15 mn à pied du village de Guéthary, le village-club Miléade offre une position centrale pour la découverte des plus beaux sites du Pays-Basque. Il se compose de 88 hébergements, répartis en 8 hameaux. Vous trouverez plus d'informations et de photos sur le site internet www.mileade.com

Les Formalités

Carte nationale d'identité (fin de validité non dépassée) ou passeport en cours de validité.

Conditions de vente et d'annulation :

Conditions de réalisation et annulation

Organisateur Technique :

Conditions de réalisation suivant les descriptifs de la fiche Voyage, les informations ci-dessous et les informations des prestations complémentaires (options) réservées.

SALAÜN HOLIDAYS, SAS au capital de 500.000 EUR, dont le siège social est situé au 38, rue de Quimper (29590) PONT DE BUIS LES QUIMERCH, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n°319 394 797, immatriculée au Registre des Agents de Voyages sous le n° IM 029100031 - Garantie financière : APST, 87-89 Rue La Boétie (75017) PARIS. RCP HELVETIA ASSURANCES SA - N° 92007189.

Coordonnées des voyageurs : Pour garantir la bonne exécution des prestations, il est impératif que les voyageurs communiquent, lors de la réservation, leurs coordonnées complètes, incluant un numéro de téléphone mobile et une adresse électronique. Ces informations permettent de les informer en temps utile de toute modification éventuelle (lieux, horaires, délais, etc.).

Prise en charge à domicile : La prise en charge à domicile s'effectue à l'adresse précisée par le client lors de la réservation. Cette adresse doit être complète et détaillée (numéro, rue, lieu-dit, ville, spécificités d'accès, etc.). En cas de retard ou d'absence du/des voyageurs au point de rendez-vous et à l'heure fixés, ces derniers seront seuls responsables des conséquences de leur non-présentation.

Point de rendez-vous : Le lieu de rendez-vous est déterminé à la réservation parmi la liste fournie par le voyageur. Ce lieu, indiqué à titre indicatif, peut être modifié jusqu'à 24 heures avant le départ en raison de contraintes de circulation, de travaux ou de décisions administratives. Le voyageur se réserve le droit d'assurer l'acheminement par tout type de véhicule (autocar, taxi, VTC, minibus). Tout retard ou absence du voyageur engage sa responsabilité exclusive quant aux conséquences liées à sa non-présentation.

Visites et excursions : Les prestations incluses ou optionnelles sont réalisées conformément au descriptif figurant dans la documentation de voyage. Hors cas de force majeure, leur déroulement est assuré. Toutefois, elles peuvent être adaptées pour des raisons techniques, météorologiques ou organisationnelles (ex. : horaires de vols, jours de marché, état des routes...).

Informations complémentaires :

- Ce voyage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.
- Les prestations optionnelles non incluses sont réalisées selon les descriptifs fournis à la réservation.
- Les informations définitives sont communiquées environ 8 jours avant le départ par voie postale et/ou électronique et comprennent : les horaires de vols, les horaires de convocation, la liste des hébergements, les coordonnées d'urgence du voyageur.

Exclusivité et partages : Ce voyage est réservé aux voyageurs du Groupe SALAÜN (Salaün Holidays, Nationaltours, BTours). Le voyageur se réserve toutefois le droit, à certaines dates et manière

exceptionnelle, de partager le voyage avec d'autres voyageurs, sans que cela n'ouvre droit à indemnisation, remboursement ou modification.

Descriptifs des renvois :

- (1) Si prestation réservée à l'inscription
- (2) Les informations relatives aux vols opérés par les compagnies aériennes sont celles qui sont connues et disponibles à la date d'édition.
- (3) Les temps de trajets (vols ou navigation) et d'escales peuvent être modifiée unilatéralement sur décisions des autorités maritimes et/ou du commandant de bord en fonction des conditions de navigation et/ou des conditions météorologiques.
- (4) La durée des liaisons ferroviaires et des arrêts en gare peut être unilatéralement modifiée sur décisions des autorités ferroviaires et/ou du chef de train en fonction des conditions de trafic et/ou d'incidents techniques et/ou des conditions météorologiques.
- (5) Les chambres individuelles sont de manière générale plus petites que les chambres doubles. La liste des lieux d'hébergements, leur situation géographique précise et leurs environnements sont connus au moment de la publication du voyage. La liste définitive des hébergements prévus ou de catégorie similaires à ceux qui étaient prévus (selon les Normes Locales applicables) sera remise au voyageur environ 8 jours avant le départ.
- (6) « All Inclusive » signifie « à volonté » ou « tout compris » mais dans les conditions et selon les modalités définis par les établissements. Les contenus des formules « boissons incluses » et/ou « All Inclusive » (types de boissons, volumes servis) sont ceux qui sont connus au moment de la publication du voyage.
- (7) Le programme de ce voyage est celui qui a été arrêté à la publication de ce voyage. Il est susceptible de modification en raison d'impératifs indépendants de notre volonté en raison de la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires des bateaux, de l'état des routes, des conditions météorologiques, des vols intérieurs, etc. Toutefois, l'ensemble des prestations prévues sera respecté, sauf cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.
- (8) Les guides et personnels locaux francophones, en dépit de leur maîtrise de la langue française, peuvent avoir un accent très prononcé.
- (9) Les guides peuvent être amenés à vous proposer des excursions ou visites complémentaires et facultatives (non comprises dans le programme de nos voyages) qui peuvent exiger le paiement d'un supplément tarifaire à régler sur place. Les conditions de réalisation de ces prestations sont celles définies par le prestataire local. Seules les visites et excursions décrites dans nos fiches produites communiquées à titre d'information précontractuelle et/ou proposées sur place par nos tour-leaders, chauffeurs-accompagnateurs et guides-accompagnateurs engagent notre responsabilité.
- (10) NL signifie normes locales.

Conditions d'annulation du fait du voyageur

Sauf conditions spécifiques propres à certains voyages alors expressément mentionnées dans le contrat de vente, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent, à savoir :

EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE JUSQU'A 31 JOURS AVANT LE DEPART, LE CLIENT PEUT CHOISIR :

1. Soit le report du voyage sur une autre date : Les sommes versées peuvent être reportées sur un autre voyage au choix du client, à condition que ce nouveau voyage soit réservé dans un délai de 12 mois suivant l'annulation, et moyennant la retenue forfaitaire suivante appliquée au titre de frais d'annulation et de report :
 - En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 100 EUR par personne,
 - En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 250 EUR par personne.
2. Soit un Remboursement partiel : Le client peut demander un remboursement, moyennant la retenue forfaitaire suivante :
 - En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 15 % du prix total du voyage à forfait, avec un minimum de 200 EUR par personne.
 - En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 20 % du prix total du voyage à forfait, avec un minimum de 250 EUR par personne.

EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE DANS LES 30 JOURS PRECEDANT LE DEPART :

Des frais forfaitaires progressifs sont appliqués, en fonction de la date de réception de la demande d'annulation par l'agence d'inscription selon le barème suivant applicable par personne et moyennant un montant minimum de 300 EUR par personne ou, si supérieur, le pourcentage applicable :

- Entre 30 et 21 jours : 35% du prix total du voyage,
- Entre 20 et 8 jours : 65% du prix total du voyage,
- Entre 7 et 2 jours : 85% du prix total du voyage
- Moins de 2 jours ou en cas de non-présentation le jour du départ : 100% du prix du voyage.

Frais additionnels : Dans tous les cas mentionnés ci-dessus (report ou annulation) et ce, dès l'inscription,

des frais supplémentaires pourront être retenus, correspondant aux prestations déjà engagées et non remboursables (billets aériens, maritimes ou ferroviaires non échangeables et non remboursables, frais de visites, de visas, ou autres formalités administratives déjà engagées).

Cas spécifique des vols "sourcés dynamiquement" : Si le voyage comprend des vols émis via des moteurs de réservation (GDS), un montant de 50 % du prix total du forfait sera retenu jusqu'à 21 jours avant le départ (non cumulable - le montant le plus élevé s'applique). En deçà de 21 jours, le barème standard s'applique.

MENTIONS IMPORTANTES : Assurances et frais non remboursables : Les primes d'assurance et frais liés à des formalités administratives sont non remboursables, quel que soit le motif d'annulation. Taxes d'aéroport : Seules les taxes d'aéroport liées à des vols non consommés peuvent être remboursées, sur demande expresse. Non-présentation : Aucun remboursement ne sera effectué si le voyageur ne se présente pas ou ne peut embarquer en raison de documents manquants (passeport, visa, documents sanitaires requis, etc.). Il appartient au client de vérifier la validité et la conformité des documents requis avant le départ. Abandon en cours de voyage : Aucun remboursement n'est dû si le voyageur interrompt volontairement son voyage ou circuit. Croisières : Les croisières fluviales ou maritimes sont soumises à des conditions spécifiques d'annulation, communiquées au moment de la réservation. Correction des noms : Sauf exception, les frais liés à toute demande de correction d'un nom/prénom sur un titre de transport varient selon les transporteurs et les délais. Certaines corrections peuvent être impossibles à moins d'émettre un nouveau billet à la charge exclusive du client.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyageur :
Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, l'organisateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas le nombre minimum de 25 participant(s). Quand le nombre maximum de 44 participant(s) prévu sur un voyage est atteint, il n'est plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Prestations incluses :

Le voyage en autocar Royal Class
L'hébergement en village-club 3*, en chambre double
La pension complète du dîner du J 1 au petit-déjeuner du J 6
La boisson au cours des repas
Les excursions et visites mentionnées au programme
Les services d'un guide-accompagnateur pour toutes les excursions au départ du village-club
Des audiophones individuels pour toutes les visites guidées
Les taxes de promotion touristique et services hôteliers en vigueur au 15/05/25.

Prestations non incluses :

Les assurances
La chambre individuelle
Les pourboires.